

Attestation 2020 et informations aux bénéficiaires de rente

Vous trouverez en annexe l'attestation des rentes versées en 2020.

Nous vous prions d'en prendre connaissance, d'en contrôler les montants et de nous signaler toute modification de vos données personnelles.

La CPCL renonce au décalage du versement des rentes

A fin 2020, la CPCL vous a annoncé un décalage progressif des rentes, qui aurait dû avoir lieu sur une période de deux ans, passant d'un paiement en début de mois à un paiement en fin de mois.

Pour rappel, cette mesure avait pour objectifs d'améliorer l'efficacité dans la gestion administrative, mais aussi de réduire l'impact des intérêts négatifs par une meilleure coordination des flux de trésorerie.

Toutefois, à l'écoute de ses assurées et assurés, la CPCL comprend que le changement de pratique proposé est susceptible d'engendrer certaines difficultés, indépendamment du fait que les prestations restent inchangées.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir prendre note que la CPCL a décidé de renoncer à cette mesure et de conserver le principe d'un paiement des rentes en début de mois, dont vous trouverez ci-après le nouveau calendrier pour 2021 :

Janvier	06.01.2021	Mai	04.05.2021	Septembre	02.09.2021
Février	02.02.2021	Juin	02.06.2021	Octobre	04.10.2021
Mars	02.03.2021	Juillet	02.07.2021	Novembre	02.11.2021
Avril	06.04.2021	Août	03.08.2021	Décembre	02.12.2021

Décision annuelle du Comité de la CPCL

Le Comité de la CPCL a décidé de ne pas indexer les rentes versées au 1^{er} janvier 2021.

Mise à jour du Règlement d'assurance

Quelques modifications ont été apportées au Règlement d'assurance de la CPCL, que vous trouverez, mis à jour, sur notre site internet www.cpcl-lausanne.ch.

L'entrée en vigueur de ces modifications a eu lieu au 1^{er} janvier 2021.

Obligation d'annoncer la modification de données personnelles

Les bénéficiaires de rentes, ainsi que les ayants droit, ont l'obligation d'annoncer à la Caisse toute modification de leur situation personnelle, ainsi que tout événement susceptible de modifier le droit aux prestations. D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Renseignements et informations

Notre site internet www.cpcl-lausanne.ch renseigne sur l'actualité de la CPCL et donne accès aux différents documents qui pourront vous être utiles (formulaires, brochures, rapport annuel, calendrier des rentes, etc.).

Vous pouvez également nous adresser vos demandes par courriel à l'adresse infocpcl@lausanne.ch ou nous joindre par téléphone au +41 21 315 24 00.

Nous vous informons que, suite aux mesures liées au Covid-19, notre guichet restera fermé jusqu'à nouvel avis. Il est par contre possible de convenir de rendez-vous individuels pour les cas urgents.